

DEPARTEMENT  
DU RHONE

ARRONDISSEMENT  
DE LYON

CANTON  
DE SAINT GENIS LAVAL

REPUBLIQUE FRANCAISE

CANTON DE SAINT GENIS LAVAL

**DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL**

Séance du : 23 mai 2024

Nombre de membres	
Art L2121-2 code des collectivités territoriales :	35

Liste des délibérations examinées affichée le 29  
mai 2024

Date de convocation du Conseil Municipal : 17 mai  
2024

Nombre des Conseillers Municipaux  
en exercice au jour de la séance : 35

Président : Madame Marylène MILLET

Secrétaire élu : Monsieur Jacky BÉJEAN

Membres présents à la séance :

Marylène MILLET, Stéphane GONZALEZ, Laure  
LAURENT, Jacky BÉJEAN, Ikrame TOURI, David  
HORNUS, Françoise BÉRARD, Patrick FAURE, Céline  
MAROLLEAU, Yves GAVault, Aïcha BEZZAYER, Laurent  
DURIEUX, Frédéric RAGON, Claudia VOLFF, Etienne  
FILLot, Bruno DANDOY, Coralie TRACQ, Laurent  
KAZMIERCZAK, Yamina SERI, Emile BEYROUTI, Céline  
BALITRAN-FAURE, Jean-Christian DARNE, Eliane  
NAVILLE, Pascale ROTIVEL, Fabienne TIRTIAUX,  
Guillaume COUALLIER, Fabien BAGNON, Nejma  
REDJEM

Membres absents excusés à la séance :

Delphine CHAPUIS, Camille EL-BATAL, Eric VALOIS,  
Sonia MONFORT, Caroline VARGIOLU, Philippe  
MASSON, Eric PEREZ

Pouvoirs :

Delphine CHAPUIS à Ikrame TOURI, Camille EL-BATAL  
à Stéphane GONZALEZ, Eric VALOIS à Laure LAURENT,  
Sonia MONFORT à Jacky BÉJEAN, Caroline VARGIOLU  
à David HORNUS, Philippe MASSON à Guillaume  
COUALLIER,

Membres absents à la séance :

PROGRAMMATION DE LA SAISON  
CULTURELLE 2024 2025 À LA  
MOUCHE

Délibération : 05.2024.076

Transmis en préfecture le : 28/05/2024

## **RAPPORTEUR : Madame Aïcha BEZZAYER**

Le Théâtre La Mouche invite cette année encore le public saint-genois à se retrouver autour d'une programmation riche, inventive, qui invite à la curiosité et au rassemblement. Il est fidèle à sa mission de mise en relation entre les saint-genois, les artistes et les œuvres. La programmation vise donc à la fois à apporter des contenus éducatifs et des rendez-vous innovants pour nourrir les esprits et les curiosités et provoquer des moments de réjouissances et de douces retrouvailles.

La Mouche offre une programmation pluridisciplinaire, rayonnante sur la ville et son bassin de vie, témoignant de la diversité des esthétiques artistiques actuelles. Elle priorise l'ouverture de fenêtres sur notre monde pour favoriser le débat citoyen et la mise en relation entre les habitants, les œuvres, les artistes.

Elle mène une mission de soutien à la création professionnelle, pour laquelle elle reçoit le soutien de l'État à travers la Direction régionale des affaires culturelles (DRAC), et une mission d'irrigation culturelle, de son territoire et de son bassin de vie pour laquelle elle reçoit une aide de la Métropole de Lyon.

La programmation professionnelle représente une vingtaine de spectacles par saison pour une cinquantaine de représentations, qui s'organisent dans la salle du théâtre La Mouche, mais également hors-les murs, en espace public ou dans des lieux non-dédiés.

Par ailleurs, le cinéma, classé Arts et Essai (soutenu par le Centre national de la cinématographie - CNC), programme en moyenne 10 séances tout public par semaine ainsi qu'une offre conséquente dédiée aux scolaires, soit 400 à 450 séances par saison. La Région Auvergne-Rhône-Alpes soutient La Mouche pour sa mission de médiation cinéma.

L'offre culturelle est accessible à tous :

- Grâce à une programmation diversifiée souvent organisée hors-les-murs pour aller au contact du public, en proximité. Les arts de la rue et du cirque se déploient notamment en été, au cœur des différents quartiers de la ville dans le cadre du festival des Météores ;
- En préservant une politique tarifaire incitative, pour toucher le plus grand nombre ;
- En mettant en œuvre une programmation adaptée pour les plus jeunes et leur familles ainsi que pour un public scolaire (parcours croisés, ateliers théâtre en collèges et lycées, médiation cinéma, etc.) ;
- En veillant à l'irrigation culturelle du territoire grâce au développement de partenariats et d'actions culturelles (résidences de territoire, ateliers, rencontres diverses) avec les acteurs locaux des secteurs sociaux, éducatifs, culturels, économiques métropolitains, régionaux et nationaux ;
- En participant aux événements métropolitains, régionaux, nationaux générant de l'attractivité et des partenariats pérennes (Biennale de la danse, festival Lumière, réseau Cirqu'Aura, Groupe des 20, Office national de diffusion artistique, Groupement régional d'action cinématographique, etc.) ;

## **LA PROGRAMMATION 24-25 DE LA MOUCHE**

**1/ Au fil de la saison, des événements rassembleurs, grand public et souvent construits en partenariat avec des réseaux locaux et régionaux:**

- 22 septembre présentation de saison en clôture des Journées européennes du patrimoine
- 5 octobre, *Le bal fou des années folles*, de David Rolland Chorégraphies, spectacle de danse participatif intégré à la programmation de la semaine bleue
- Mi-octobre, festival Lumière
- 7 novembre, concert de Leyla McCalla
- 15 novembre, soirée spéciale cirque et cinéma dans le cadre de La Nuit du cirque, dont la thématique sera *L'amour du risque* avec : le spectacle *Rhizikon* de la Cie Rhizome + courts métrages
- 11 février, pièce chorégraphique *14 duos d'amour* de Yan Raballand, inscrit dans une semaine thématique sous le signe de l'amour
- 27 mars, *Solo piano « Anouch »* de et avec André Manoukian

- 15 avril, soirée mêlant jonglage et magie avec le spectacle *Heka* de la compagnie britannique Gandini Juggling
- 27 mai, *A tout rompre* du Was group, dans le cadre du festival de cirque les Utopistes

## 2/ Les compagnies régionales et les artistes en création

- Le partenariat avec l'Association de Préfiguration de la Cité Internationale des Arts du Cirque - Métropole de Lyon (APCIAC) se poursuivra avec deux résidences cirque de création (DRAC) :
  - la Cie Happés, pour la création de son spectacle *Aspirator* (août)
  - la Cie d'un Ours pour la création de son spectacle *La vie de ma mère* (octobre) et donnera lieu à une sortie de résidence publique le 11 octobre
- 17 décembre, *Nos prochaines vacances ensemble*, de la Cie Neuve que le public a pu suivre sur la saison 2023/2024 à l'occasion de 5 rendez-vous avec les artistes sur la création du spectacle en cours.
- 13 mai, concert à l'église de Saint-Genis-Laval avec *Yes it is*, de l'ensemble lyonnais Spirito

## 3/ Des collaborations de diffusion avec les théâtres voisins de la conférence territoriale des maires des Lônes et Côteaux du Rhône (Charly, Givors, Grigny, Irigny, La Mulatière, Oullins-Pierre-Bénite, Saint-Genis-Laval, Vernaison) :

- 3 février, *La famille vient en mangeant* de la Cie Mmm, faisant partie d'un parcours de diffusion des pièces du répertoire de la Compagnie, construit avec les théâtre de la Renaissance à Oullins-Pierre-Bénite, de Givors, et le Sémaphore d'Irigny.
- 8 avril, *Le Misanthrope* des Cies le Boucan et TUMULTE, faisant partie du parcours « Molière », construit avec le théâtre de la Renaissance et la Maison du Peuple à Oullins-Pierre-Bénite, le théâtre de Givors et le Sémaphore à Irigny.

## 4/ Un parcours pour le jeune public et les familles, avec des spectacles présentés en séances scolaires et tout public, de la maternelle au lycée.

Avec la découverte de toutes les disciplines artistiques :

- *Anatopies*, de Justine Macadoux et J-A Dupont Castro les 25 et 26 novembre
- *La petite (sirène)* de la compagnie TEC le 14 janvier
- *Sur les pas d'Oodaaq*, de la compagnie les Décintrés en Costume, les 28, 30 et 31 janvier
- *Viviane une merveille*, de la Compagnie la Volière le 18 février
- *Les hamsters n'existent pas*, de la Cie Si Sensible les 19 et 20 mai

Avec des programmations croisant spectacle vivant et cinéma :

- *Mon premier-ciné-concert*, de la Cie Dulciné les 11, 12 et 13 décembre
- *Étoile où vas-tu ?* de Anne Gourdet-Marès, ciné-lanterne proposé pendant les vacances le 24 avril

Des ajustements de date ou de contenus pourront avoir lieu en fonction des aléas de la saison à venir (indisponibilité de compagnies ou de lieux, événements extérieurs...).

## 5/Les actions culturelles

Pensées en collaboration avec les partenaires du territoire, elles se déploient autour de la programmation de spectacles et cinéma. Ces actions créent des espaces d'échanges et de pratique pour les spectateurs, et favorisent les rencontres avec de nouveaux usagers. Elles s'adressent aux publics de tous âges, avec un volet d'actions d'éducation artistique et culturelle à destination des publics scolaires, de la maternelle au lycée.

Des actions spécifiques permettent la participation active des habitants, et des bénévoles.

Des projet ponctuels ou au long cours accompagnent plus spécifiquement des personnes en difficultés économiques et/ou sociales.

L'éducation artistique et culturelle est centrée autour des pratiques corporelles individuelles et collectives notamment via les arts du mouvement, la découverte des œuvres mettant en avant les enjeux de société et les outils d'analyse critique, la lutte contre les discriminations, l'égalité entre les femmes et les hommes, la valorisation de liens intergénérationnels et interculturels.

Dans un souci de coopération territoriale, de dynamique partenariale et de mutualisation des moyens permettant notamment la limitation de l'impact carbone des activités, la Mouche répond aux sollicitations des lieux et événements culturels présents sur le territoire, et participe autant que faire se peut aux initiatives artistiques locales, régionales et nationales en cohérence avec la ligne éditoriale de son projet artistique.

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment son article L 2121-29 ;

Vu l'avis de la commission 3 « Culture, Sports, Vie Associative et Jumelages » du 16 mai 2024 ;

Où l'exposé du rapporteur ;

Mesdames, Messieurs,

Je vous demande de bien vouloir

- **ADOPTER** la programmation de la saison spectacles 2024/2025 ;
- **AUTORISER** madame la maire ou son représentant à signer les contrats de cession et les conventions devant intervenir pour la mise en place et le bon déroulement de la saison 2024-2025.

Après avoir entendu l'exposé de **Madame Aïcha BEZZAYER**,

Invité à se prononcer et après en avoir délibéré,

**- LE CONSEIL ADOPTE A L'UNANIMITE CETTE DELIBERATION -**

**Le secrétaire de séance,**

**Jacky BÉJEAN**

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an susdits,

**La Maire,  
Marylène MILLET**



**Liste des élus ayant voté POUR**

Marylène MILLET, Stéphane GONZALEZ, Laure LAURENT, Jacky BÉJEAN, Ikrame TOURI, David HORNUS, Françoise BÉRARD, Patrick FAURE, Céline MAROLLEAU, Yves GAVALT, Aïcha BEZZAYER, Delphine CHAPUIS, Laurent DURIEUX, Frédéric RAGON, Camille EL-BATAL, Claudia VOLFF, Etienne FILLOT, Eric VALOIS, Sonia MONFORT, Caroline VARGIOLU, Bruno DANDOY, Coralie TRACQ, Laurent KAZMIERCZAK, Yamina SERI, Emile BEYROUTI, Céline BALITRAN-FAURE, Philippe MASSON, Jean-Christian DARNE, Eliane NAVILLE, Pascale ROTIVEL, Fabienne TIRTIAUX, Guillaume COUALLIER, Fabien BAGNON, Nejma REDJEM

**Liste des élus ayant voté CONTRE**

**Liste des élus s'étant ABSTENU**

En cas de contestation, la présente délibération peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le Tribunal administratif de Lyon dans un délai de deux mois à compter de sa publication ou notification.